

NON
AU PROJET D'UNE
CENTRALE
D'ENROBAGE A
CHAUD SUR CE SITE

Carros, le 18 avril 2005
Monsieur Antoine DAMIANI



MAIRE - CONSEILLER RÉGIONAL
damiani@ville-carros.fr
Cabinet du Maire

Monsieur Noël PERNA
Président de RÉGION VERTE
Hôtel de Ville
06570 SAINT PAUL DE VENCE

Objet : Projet de Centrale d'enrobage à chaud - Réunion du 1^{er} avril 2005
Nos réf: AD/MW.

Monsieur le Président,

Si j'ai été désobligeant avec Monsieur Roger RICCIARDI, c'est que j'avais des raisons. On ne peut, impunément, colporter de maison en maison des propos insensés dans le seul but d'attiser la peur.

Le reste de votre lettre ne m'apprend rien, si ce n'est qu'en plus d'être Docteur es écologie (sic !), vous êtes Ingénieur, Médecin Toxicologue, Laborantin, Chimiste, Colonel des Pompiers, et que sais-je encore !

A vous seul, vous remplacez avec une aisance déconcertante la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours, le Comité d'Hygiène et de Sécurité, le Commissaire Enquêteur et le Préfet.

Je me demande à qui servent les Bureaux d'Études...

Par ailleurs, j'ignorais que les Communes avaient l'obligation de communiquer, comme vous le recommandez, lors des Enquêtes Publiques. J'en apprendrais tous les jours.

Quant au contrôle du réseau d'assainissement, je peux vous assurer qu'il fait l'objet d'une attention permanente et que nous progressons chaque jour un peu plus.

Pour revenir à la Centrale d'enrobage, je voudrais rappeler qu'il existe dans notre Pays, une réglementation. Personne ne peut la détourner.

Si ce type d'installation présente un risque, alors je suis persuadé que le Préfet l'interdira.

Laissons-le prendre ses responsabilités et ne demandez pas au Maire de se substituer à lui !

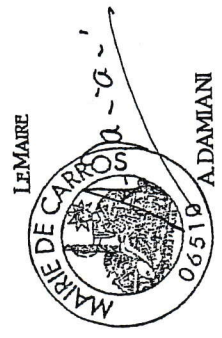
(.../...)

Cela dit, si tel était le cas, j'attends de vous la même diligence pour faire cesser l'activité des trois Centrales qui se trouvent à port de fusil du Lycée Thierry Maulnier, du S.T.A.P.S. d'écoles maternelles, d'un Collège et d'habitations sur la R.N. 202. Il s'agit d'installations anciennes, confinées sur un périmètre inférieur à cinq cents mètres, qui fabriquent les neuf dixièmes de la demande départementale.

Et dans la foulée, il faudra exiger la fermeture de toutes les installations situées en milieu urbain ou semi urbain et étendre cette exigence à toute l'Europe.

Quelque part, Carros qui aura fait jurisprudence, deviendra célèbre partout dans le Monde. Cette Enquête aura, au moins, servi à cela.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleures salutations.



*avec
nos
remerciements
et au joyeux
anniversaire
de
la naissance
à cette lettre*

LE SAVEZ – VOUS ?

Demande d'autorisation par une société (Damiani Frères) d'exploiter une installation d'usine de Broyage, Concassage, Criblage, et Centrale d'enrobage à chaud (goudron) à Carros. Lieu : zone artisanale 13^{ème} rue, environs 180 m en contre-bas du vieux village, et à 200 m en contre – bas du lotissement des Anémones.

Nous sommes tous concernés : Les Plans, le Village, Carros Ville, Le Broc et toutes les communes environnantes jusqu'à Castagniers !

Ce type d'usine a été refusée dans maintes communes où les gens se sont opposés (St Blaise, St Isidore)

Nous avons déjà au moins deux usines classées « Seveso » = hautement dangereuse, nous en refusons une autre classée DANGEREUSE pour l'environnement.

- **Une cheminée de 22 mètres de hauteur plus une autre de 5 mètres : gaz Co2 et le reste...**
- **Consommation de 2400 litres d'eau par jour extrait en partie de la nappe phréatique, entre autre pour limiter la poussière inévitable ,**
- **Proche d'une zone définie comme « habitat faible » et limitrophe de la forêt communale avec ses vallons .**

L'enquête publique a commencé depuis le 1^{er} Mars et se termine le 31 mars !

Venez nombreux à La réunion publique LUNDI 21 MARS à 10h sur le site, afin d'en savoir plus.

Déposer dans le registre vos doléances ou envoyer votre lettre à :

**M. Bonge
Commissaire Enquêteur
Mairie de Carros**